



Brest, le 5 mai 2008

Association INFINI

Assemblée Générale ordinaire

Samedi 17 mai 2008 à 14 heures au Foyer des jeunes travailleurs, 7 rue de Kerabécam, Brest (voir plan joint) suivie à 16H30 d'une

Assemblée générale extraordinaire

Copie du courrier adressé sur la liste adherents@infini.fr le 3 mai 2008

Origine : CA d'Infini, Brest le 3 mai 2008

Destinataires : adhérents de l'association

Bonjour,

Vous trouverez le PV de l'AG du 29 mars 2008 ici <http://www.infini.fr/spip.php?article42>.

Nous invitons tous les adhérents qui n'ont pu participer à cette AG à lire très attentivement ce compte-rendu. La situation actuelle de l'association est en effet critique :

- un CA qui n'a pu se renouveler en nombre suffisant pour être valable au regard des statuts de l'association ;
- une prévision comptable pour l'année 2008 qui montre un déficit de l'ordre de la moitié du budget de fonctionnement annuel.

Dans une telle situation, une AG extraordinaire doit être convoquée dans les meilleurs délais. Cependant l'actuel CA ne peut envisager que les adhérents d'Infini laissent ainsi leur association en perdition, c'est pourquoi, en préalable à cette AG extraordinaire, il convoque une nouvelle AG ordinaire le samedi 17 mai à 14 heures au foyer des jeunes travailleurs de kerabecam, 7 rue de Kerabécam, à Brest (plan joint).

De deux choses l'une, soit cette AG permettra de remettre l'asso sur les rails : un CA regonflé, des pistes sérieuses de financement identifiées, des actions décidées et attribuées, soit ce sera le constat d'échec.

Dans cette seconde hypothèse que le CA ne peut éluder, il convoque conjointement une AG exceptionnelle le 17 mai (même date) à 16H30 dans le même lieu. Conformément aux statuts, celle-ci aura à se prononcer sur la révision des statuts et/ou la liquidation de l'association. Les statuts actuels précisent aussi que pour être en capacité de prendre des décisions, cette AGE devra réunir les 2/3 des adhérents à jour de leur cotisation.

Le CA

PS : des formulaires de pouvoir (2 par adhérents au maximum) sont disponibles en attachement du CR de l'AG du 29 mars ainsi qu'un plan pour rejoindre le foyer des jeunes travailleurs.



Brest, le 5 mai 2008

Nota : chaque membre actif peut représenter deux autres membres actifs au maximum qui lui auront remis un pouvoir dûment signé et qui seront eux-mêmes à jour de leur cotisation (voir formulaire ci-dessous).

Formulaire de pouvoir (à découper ou à recopier)

Je, soussigné-e, adhérent-e de l'association Infini en mon nom propre ou*
au titre de personne morale représentant la structure déclare être à jour de ma
cotisation 2008 et donne pouvoir à pour me représenter à l'Assemblée
générale ordinaire de l'association Infini du 29 mars 2008 ainsi qu'à l'Assemblée générale extraordinaire le
même jour .

Signature :

Formulaire de pouvoir (à découper ou à recopier)

Je, soussigné-e, adhérent-e de l'association Infini en mon nom propre ou*
au titre de personne morale représentant la structure déclare être à jour de ma
cotisation 2008 et donne pouvoir à pour me représenter à l'Assemblée
générale ordinaire de l'association Infini du 29 mars 2008 ainsi qu'à l'Assemblée générale extraordinaire le
même jour .

Signature :

* Barrer la portion nécessaire.
*

Se rendre à l'AG¹



Foyer des jeunes travailleurs, 7 rue de Kerabécam Brest

¹ Ne pas tenir compte de la date indiquée qui concerne l'AG précédente.